

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) de l'Egypte
(Genève le 05 novembre 2014)

Monsieur le Président,

Le Gabon remercie la délégation égyptienne, pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2^e cycle de son EPU. La présence de l'Egypte à cette Assemblée témoigne de la coopération de ce pays avec les organes des Nations-Unis relatifs à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

Le Gabon félicite le Gouvernement égyptien pour les efforts et les mesures adoptés ces dernières années en vue de lutter contre l'analphabétisme. De même, nous saluons la mise en place par le gouvernement d'une « **Stratégie du logement pour 2012-2027** » visant à assurer un logement décent à des catégories sociales vulnérables.

Pour terminer, le Gabon voudrait formuler les recommandations suivantes à l'Egypte :

- 1)- Envisager la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- 2)- Envisager également la ratification du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant.

Je vous remercie.